



# RESUMÉ NON TECHNIQUE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 « *FR7200766* »

*Vallon du Clamondé*

*Pyrénées-Atlantiques (64)*

*Version 31/03/2021*



Crédit photos : Tourbière, Cuivré des marais, Fadet des Laïches, CEN NA



## NATURA 2000

---

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la Directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.



L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000. L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCument d'OBjectifs (DOCOB). Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement. Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.



### LE SITE DU VALLON DU CLAMONDÉ

---

Le site Natura 2000 du Vallon du Clamondé est situé sur les communes d'Arthez-de-Béarn et de Mesplède, et offre une mosaïque de milieux naturels sur une surface de 267 ha.

La richesse du site relève notamment de la présence de milieux humides remarquables, présents en fond de vallon. Des habitats de landes sur les versants et de prairies de fauche sur les plateaux complètent un panel riche de milieux ouverts. Des boisements couvrent le reste de la surface du site, lui conférant un rôle d'écran d'espaces naturels et de refuge pour les espèces. Au total, 7 habitats et 10 espèces d'intérêt communautaire ont été dénombrés, la majorité étant liés aux milieux humides, entraînant une forte responsabilité du site pour leur conservation dans un contexte de déclin global des zones humides.

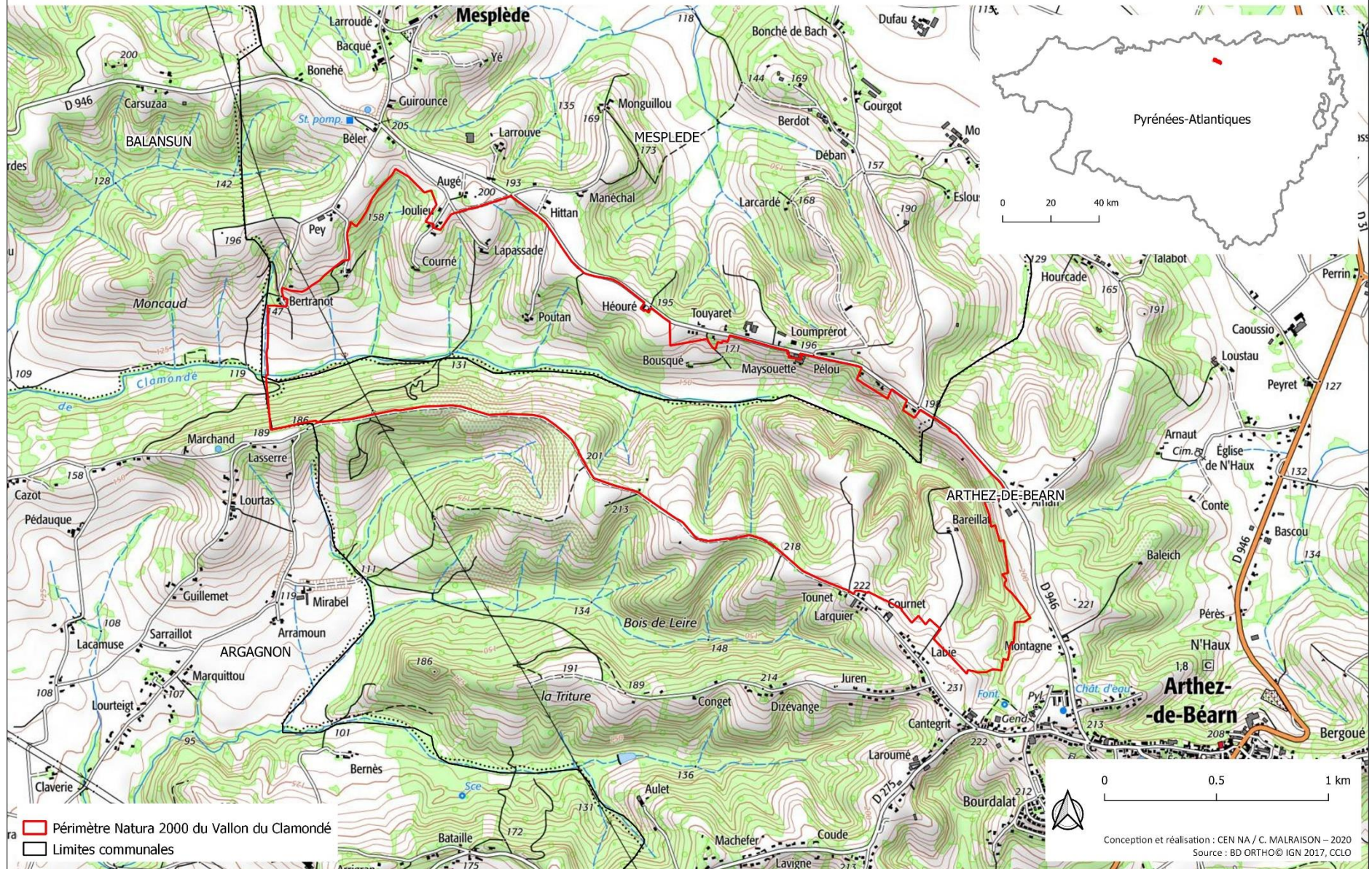




# DOCOB SITE NATURA 2000 DU VALLON DU CLAMONDÉ



## PERIMETRE DU SITE



▭ Périmètre Natura 2000 du Vallon du Clamondé  
 Limites communales

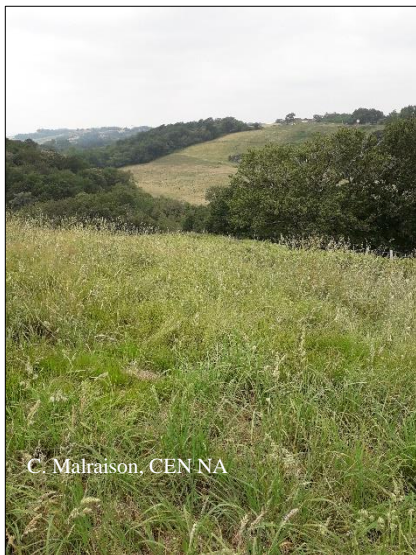
0 0.5 1 km

Conception et réalisation : CEN NA / C. MALRAISON – 2020  
 Source : BD ORTHO © IGN 2017, CCLO



## CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

---



Le Vallon du Clamondé est occupé majoritairement par des terres agricoles : 60 ha de surfaces en herbe, 50 ha de cultures dominées par le maïs, et près de 20 ha en jachères ou prairies non exploitées. Même si les milieux ouverts (prairies, cultures et landes) sont encore majoritaires (67% du site), la forêt couvre près de 42 % du site et a fortement augmenté ces 50 dernières années en raison de la déprise agricole.

Les nombreux petits ateliers d'élevage, autrefois bien implantés sur le site et aux alentours, ont régressé du fait d'une diminution de la main d'œuvre familiale et d'un contexte économique défavorable. Les parcelles pentues et les fonds humides ont été ainsi délaissés. Des élevages hors-sol sont apparus, et des prairies ont été converties en grandes cultures sur les plateaux du site. Les zones agricoles en déprise et en friche sont aujourd'hui en cours d'embroussaillage par les ronces, les fougères et les ajoncs, et évoluent vers des milieux moins intéressants en terme de biodiversité.

Deux secteurs d'anciennes décharges sont présents au sein du site : stockage de déchets industriels de la société Arkéma et ancienne décharge communale d'Arthez-de-Béarn. Ces zones de stockage sont aujourd'hui réhabilitées et font l'objet de suivis réguliers.

Le Vallon conserve une naturalité importante et constitue une zone de refuge pour de nombreuses espèces, ce qui est propice aux activités de chasse, bien présentes sur le secteur. Par ailleurs, le site accueille des randonneurs, sur quelques sentiers le traversant ou à sa périphérie, comme c'est le cas du chemin de Saint-Jacques sur sa limite sud.

## RICHESSSE ECOLOGIQUE DU SITE

---

Le Vallon du Clamondé a été désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive « Habitats » en 2009, pour la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire qu'il abrite.

Un habitat d'intérêt communautaire est un habitat naturel ou semi naturel particulier, généralement caractérisé par sa végétation, qui, soit est en danger de disparition (dans son aire de répartition naturelle), soit a une aire de répartition naturelle réduite, soit constitue une exception à l'échelle de l'Europe.

Les espèces d'intérêt communautaire sont des espèces en danger ou vulnérables ou rares ou endémiques (c'est-à-dire propres à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique).

## DES HABITATS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Principale richesse du site, **le complexe de milieux humides** abrite 4 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (\*), et couvre une surface de 4,7 ha. Les tourbières et landes tourbeuses abritent des communautés végétales rares et menacées et leur préservation représente un enjeu fort sur le site.



*Landes humides atlantiques (\*) - Tourbières hautes actives (\*) - Communautés à Rhinchospora blanc - Prairies à Molinie*

**Les milieux ouverts** constituent le second intérêt du site avec la présence de deux habitats d'intérêt communautaire : les prairies de fauche d'une part qui occupent une surface de près de 26 ha, et les landes sèches d'autre part couvrant 5,7 ha.



*Prairies de fauche – Landes sèches*

Le vallon du Clamondé est occupé en grande partie par la forêt, et l'un de ses **boisements** est un habitat d'intérêt communautaire : la chênaie pédonculée à Molinie bleue, qui occupe une petite surface d'à peine 1 ha.



*Chênaie pédonculée à Molinie bleue*



## DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

L'un des principaux atouts faunistiques du site est la présence de **Lépidoptères liés aux milieux humides**, que sont le **Cuivré des marais**, le **Damier de la Succise** et le **Fadet des Laïches**. Ce dernier est sans doute l'espèce ayant le plus fort enjeu sur le site, car seuls 3 noyaux de population subsistent dans le département, dont celui du Clamondé.



*Fadet des Laïches – Damier de la Succise – Cuivré des marais*

Deux **odonates** d'intérêt communautaire sont relevés : l'**Agrion de Mercure**, qui aime les ruisselets ensoleillés, et la **Cordulie à corps fin**, présente certainement de manière occasionnelle sur le ruisseau du Clamondé.



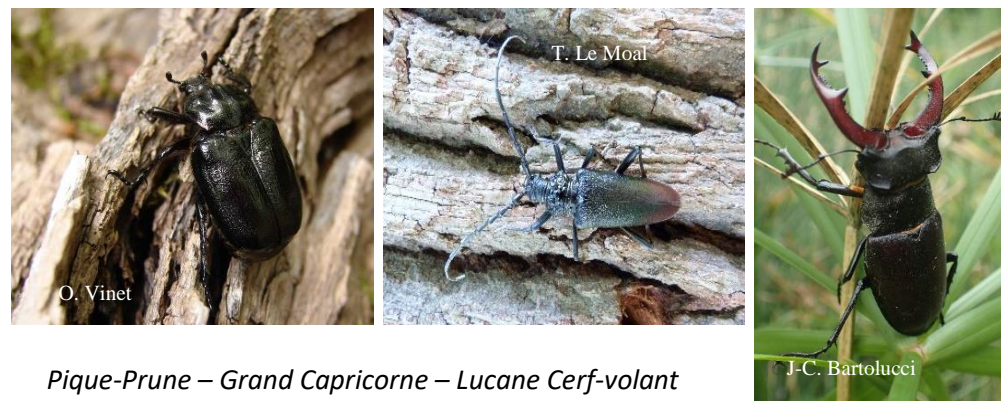
*Agrion de Mercure – Cordulie à corps fin*

D'autres espèces sont **inféodées au ruisseau et milieux humides** : la **Lamproie de Planer**, qui vit dans les petits ruisseaux aux eaux fraîches, et le **Vison d'Europe**, qui n'a jamais été observé sur le site, mais dont l'aire de répartition englobe aujourd'hui le Clamondé.



*Vison d'Europe – Lamproie de Planer*

Enfin, le site abrite des **Coléoptères** liés aux vieux bois et au bois mort : il s'agit du **Lucane Cerf-Volant**, du **Grand Capricorne** et du **Pique-Prune**.



*Pique-Prune – Grand Capricorne – Lucane Cerf-volant*

## OBJECTIFS DU SITE

Le Vallon du Clamondé offre une mosaïque remarquable d'habitats ouverts liés à une activité agricole récente ou encore présente : prairies de fauche sur les plateaux, landes sur les pentes, habitats humides et tourbeux en fond de vallon. Afin de conserver des habitats et les espèces associées, l'objectif principal est de **préserver et restaurer les milieux ouverts**, grâce à des opérations de gestion spécifiques aux différents habitats, ainsi qu'au développement d'une activité à vocation agro-pastorale adaptée.



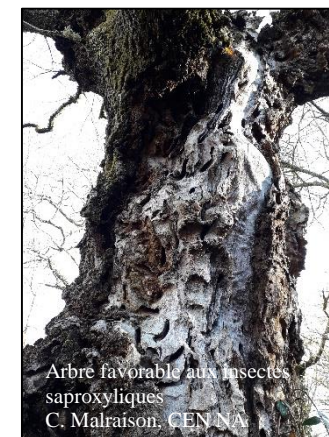
La spécificité du site relève par ailleurs de la présence de milieux humides remarquables, dont les surfaces à l'échelle locale voire régionale, ne cessent de se réduire. Ces espaces fragiles remplissent une multitude de fonctions et de service pour la société (ressource en eau, stockage du carbone, épuration ...) et abritent une flore et une faune rares. Des espèces telles que le Cuivré des marais, le Damier de la Succise et le Fadet des Laîches ne se retrouvent que sur ces milieux particuliers, allouant au site une forte responsabilité quant à leur préservation. Sans gestion, ces milieux ont tendance à se boiser et s'embroussailler, et à s'assécher, mettant en péril les communautés végétales et animales associées. Le second objectif du site est donc la **préservation et la restauration des habitats d'espèces des zones humides et des ruisseaux**.



Enfin, le vallon est couvert par une grande surface de boisements, et même si ceux-ci sont relativement jeunes (et liés en partie à la déprise agricole), des espèces liées aux vieux arbres et au bois morts y ont trouvé refuge. C'est le cas du Lucane Cerf-volant, du Grand Capricorne et surtout du Pique-Prune, pour lequel le site a une forte responsabilité quant à sa conservation. Le troisième objectif lié aux habitats et aux espèces est donc **l'amélioration des habitats liées aux espèces forestières**, pour préserver et accroître les capacités d'accueil des insectes saproxyliques.



Concernant les enjeux transversaux, la priorité est **l'amélioration des connaissances** et la mise à jour de l'état de conservation des habitats et des espèces, afin d'adapter au mieux les opérations de gestion envisagées. **L'animation du DOCOB** reste le point central des objectifs transversaux, pour permettre la mise en place d'une dynamique sur le vallon en faveur de la préservation des habitats et des espèces, favoriser l'appropriation par les acteurs locaux, et développer une **sensibilisation et une valorisation des richesses naturelles** du site. Enfin, **l'évaluation** de la mise en œuvre et de l'efficacité des différentes actions devra être menée, pour aboutir à une actualisation ou une révision du DOCOB le cas échéant.





## OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Grâce à la mission d'animation menée sur le site pour mettre en œuvre le DOCOB, les propriétaires et ayants droits du site peuvent mobiliser différents outils, de manière volontaire, afin de participer à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Des contrats signés avec l'Etat permettent aux propriétaires ou gestionnaires de s'engager, avec une rémunération en contrepartie, visant à compenser les efforts consentis en faveur des habitats et des espèces.

- **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**, pour les agriculteurs exploitants des parcelles situées dans le site Natura 2000 ;
- **Contrats Natura 2000**, forestiers ou non, pour des propriétaires ou ayants droits de parcelles non agricoles.

Les contrats définissent précisément les engagements, ainsi que la nature et les modalités de l'aide financière accordée au bénéficiaire.



En plus de ces mesures incitatives, un autre outil existe : la **Charte Natura 2000**. C'est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site, qui vise à valoriser les bonnes pratiques n'induisant pas de coût de gestion supplémentaire. Le propriétaire ou ayant droit volontaire s'engage volontairement sur une liste d'engagements de portée générale et sur une liste d'engagements spécifiques en fonction du milieu concerné.

### **ACCES AU DOCOB**

Le Document d'objectifs complet est téléchargeable sur le site de la DDTM64 :

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Biodiversite-protection-des-sites-et-des-especes-Natura-2000/Natura-2000/Fiches-d-identite-des-sites/FR7200766-Vallon-du-Clamonde>



## GOUVERNANCE

---

### Comité de pilotage

C'est l'organe de concertation et de suivi du site Natura 2000 : il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Il est composé des collectivités concernées (communes et intercommunalités), des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles, et des gestionnaires et représentants des principaux propriétaires et exploitants. Le comité de pilotage du site Natura 2000 est réuni à intervalles réguliers pour faire le bilan de la gestion du site, adopter les réorientations qui s'imposeraient et valider le programme de l'année à venir.

### Structure animatrice

La structure animatrice est désignée à la suite de l'élaboration du DOCOB. Elle est chargée par le Comité de pilotage de mettre en œuvre le DOCOB, grâce à un temps d'animation dédié. La structure animatrice impulse la dynamique auprès des propriétaires et ayants droits du site, afin de favoriser leur engagement pour la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. A cette fin, elle communique sur les objectifs, mesures et outils disponibles, et aide au montage des contrats Natura 2000 et Mesures agro-environnementales, et à la souscription de la Charte.



### CONTACTS

#### **Direction Départementale de Territoires et de la Mer**

Unité patrimoine naturel et chasse

Service environnement

DDTM des Pyrénées-Atlantiques

Tél : 05 59 80 87 80

Courriel : [ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

#### **Structure animatrice**

*Non désignée*

#### **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine**

Antenne Béarn

28 route de Bayonne

64140 BILLERE

Tél : 05 59 32 65 19

Courriel : [billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)